

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Budget
Principal 2024
Examen et
vote de la
Décision
Modificative
n°1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 5 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de septembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Régine BOURGADE, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 26
▪ représentés : 6
▪ absent : 1

Etaient présents : Madame Régine BOURGADE, Maire, Monsieur François ROBIN, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur Laurent SUAOU, Monsieur Alain COMBES, Adjoints, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Madame Sonia NUNES VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Madame Michelle JACQUES, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de la
convocation :
29 août 2024

Par procuration : Madame Marie PAOLI (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Adjoint, Monsieur Nicolas TROTOUIN (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Monsieur Philippe TORRES (Madame Régine BOURGADE), Madame Catherine THUIN (Monsieur Raoul DALLE), Monsieur Francis DURSAPT (Monsieur Francisco SILVANO), Monsieur Philippe POUGET (Madame Michelle JACQUES), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la
Mairie et
publication sur
le site internet :
18/09/2024

Absente : Madame Aurélie MAILLOLS, Adjointe.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Monsieur François ROBIN, Adjoint, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Madame la Présidente a ouvert la séance.

Monsieur Alain COMBES expose :

Pour tenir compte des ajustements nécessaires en dépenses comme en recettes sur le budget principal 2024, l'adoption de la décision modificative n°1, jointe en annexe, est proposée.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 28 voix pour et 4 voix contre, **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

#signature2#

Pour extrait conforme,
Fait à Mende,
Le Maire,
Régine BOURGADE

#signature1#

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

BUDGET PRINCIPAL VILLE DE MENDE**DECISION MODIFICATIVE N°1 / 2024**

Conseil Municipal du 5 septembre 2024

N.B : les écritures d'ordre sont notées en italique

DEPENSES D'INVESTISSEMENT**HORS OPERATIONS**

Ch.	Art.	Fonc.	Op.	Gest.	Libellé	Observations
45	<u>Travaux pour compte de tiers</u>					250 000,00
	458188983	845		Voirie	Travaux rue de l'espérance pour compte de tiers	250 000,00
TOTAL DES DEPENSES HORS OPERATIONS						250 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT**HORS OPERATIONS**

Ch.	Art.	Fonc.	Op.	Gest.	Libellé	Observations
45	<u>Travaux pour compte de tiers</u>					250 000,00
	458288983	845		Voirie	Travaux rue de l'espérance pour compte de tiers	250 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT						250 000,00

Accusé de réception en préfecture
048-214800955-20240905-20462-DE
Date de télétransmission : 17/09/2024
Date de réception préfecture : 17/09/2024